

Réseau Public fibre optique du Syane

Ouverture des services Très Haut Débit pour les particuliers sur la commune de Veyrier-du-Lac

Sur la commune de Veyrier-du-Lac

Débutée en 2018, l'ouverture des services Très Haut Débit pour les particuliers se poursuit en Haute-Savoie : Plus de 1369 prises déployées sur la commune de Veyrier-du-Lac. Au total, ce sont plus de 255 000 logements couverts par le réseau public fibre optique du Syane à fin novembre 2023.



En amont de cette réunion publique, les élus ont inauguré le réseau. Le ruban inaugural a été coupé ce jeudi 14 mars par Monsieur François Daviet, Vice-Président du Syane, ainsi que le Maire de Veyrier-du-Lac, Madame Vanessa Bruno.

Tout savoir sur la fibre optique
<https://fibre.syane.fr>



Le projet

Depuis 2013, le Syane déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

Le périmètre

A terme, le réseau public fibre optique du Syane desservira toutes les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie, ainsi que 246 communes, conformément au Plan National Très Haut Débit. Les autres communes seront couvertes soit par des initiatives publiques locales (Communauté de Communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc), soit par des opérateurs privés (ex-agglomération d'Annecy, agglomération d'Annemasse, communes de Cluses et de Thonon-Les-Bains).

10 000

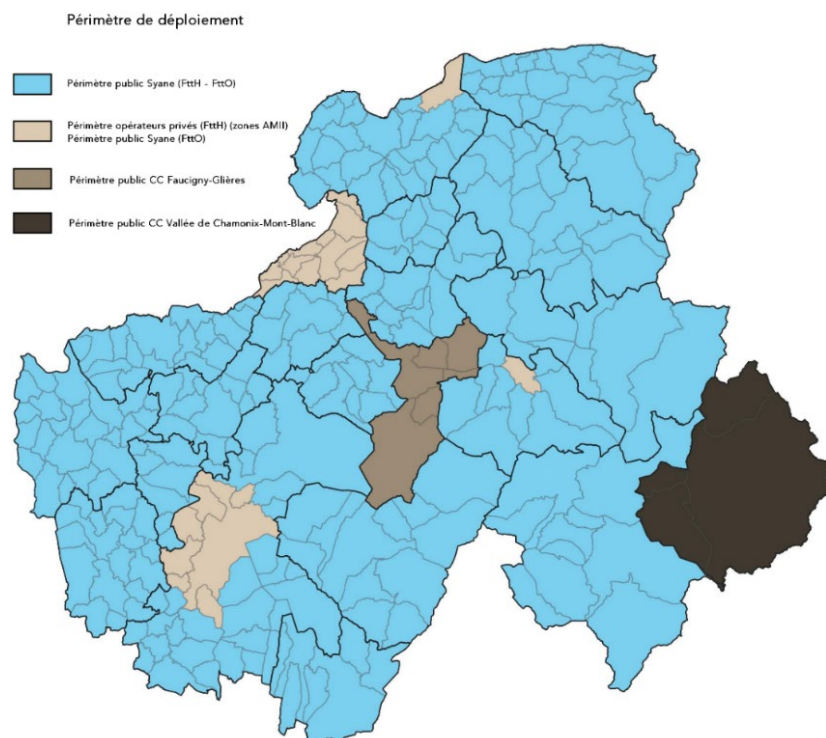
km de réseaux

246

communes desservies

300

M€ d'investissements





Financement du projet en deux phases

Les phases du projet sont établies et portées par le Syane.

Le financement de la première phase est soutenu par un partenariat étroit avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, les intercommunalités, la Région et l'État. Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissements et de la Caisse des Dépôts, avec le relais de trois banques locales.

La deuxième phase est financée par le Syane, le Délégataire, les redevances et l'État.

	Financeurs	Montants (M€)
PHASE 1 2013-2022 Couverture de toutes les zones d'activités économiques + 160 000 prises logements	Syane – Maître d'Ouvrage <i>Anticipations de travaux 5,5 M€ Emprunts 72,3 M€ (BEI+CDC)</i>	77,8 M€
	État	31,2 M€
	Région Auvergne Rhône-Alpes	12,0 M€
	Département de la Haute-Savoie	12,0 M€
	Intercommunalités	7,2 M€
	Total Phase 1 :	140,2 M€

	Financeurs	Montants (M€)
PHASE 2 2020-2025 200 000 prises logements	Partie concessive (86 000 prises) : construite par le délégataire Altitude Infra Haute-Savoie - Financée par le délégataire - Déploiement en cours	40 M€
	Partie affermée (114 000 prises) : construite par le <u>Syane</u> - 55 M€ financés par le <u>Syane</u> - 45 M€ financés par la Région Auvergne Rhône-Alpes - 15 M€ de subvention (Etat FSN)	115 M€
	Total Phase 2 :	155 M€

Total phases 1 + 2 (2013-2025) environ 360 000 prises FTTH 295 M€

* Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la mise en place des artères principales. La Région apporte aussi un accompagnement important pour le FTTH, jusqu'à 55 M€, qui participera au plan de financement de la Phase 2.





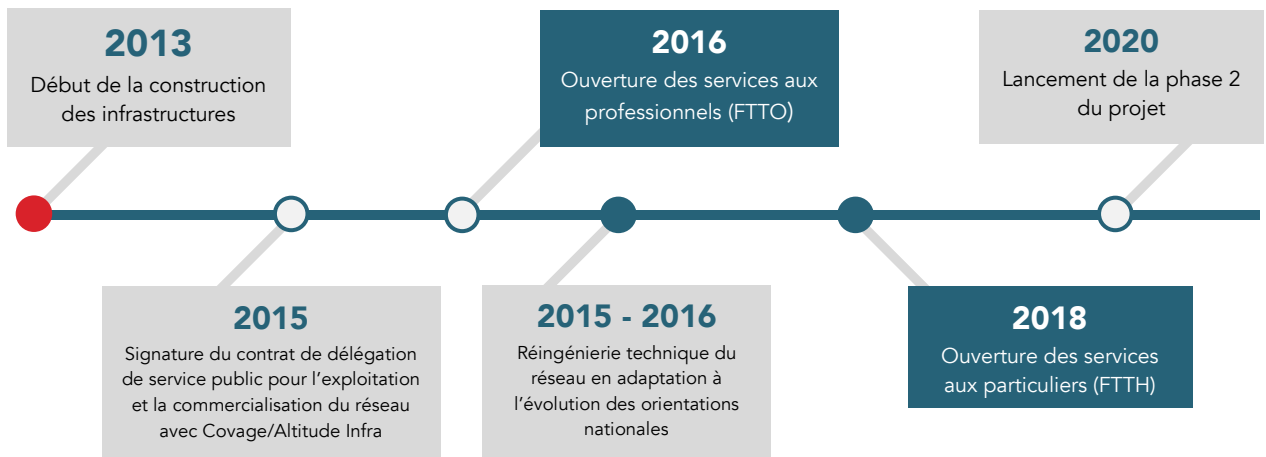
Participations publiques :



Partenaires financiers :



Dates clés du projet





Les étapes de déploiement de la fibre optique pour les professionnels (FTTO) et les particuliers (FTTH)

Professionnels (FTTO) **2015 - 2021**

Une priorité : un accès 100% fibre pour le monde économique

10 000 professionnels raccordables soit 90% des entreprises de plus de 6 salariés et les principaux bâtiments publics, d'enseignement et de santé

Une liaison fibre optique pour chaque commune du périmètre

Particuliers (FTTH) **2015 - 2025**

Un déploiement progressif pour les particuliers

Un objectif de 360 000 logements à couvrir par la fibre optique, avec, en complément, des opérations d'amélioration des débits internet





L'ouverture des services aux particuliers

Depuis 2018, le réseau public fibre optique du Syane s'ouvre progressivement aux particuliers.

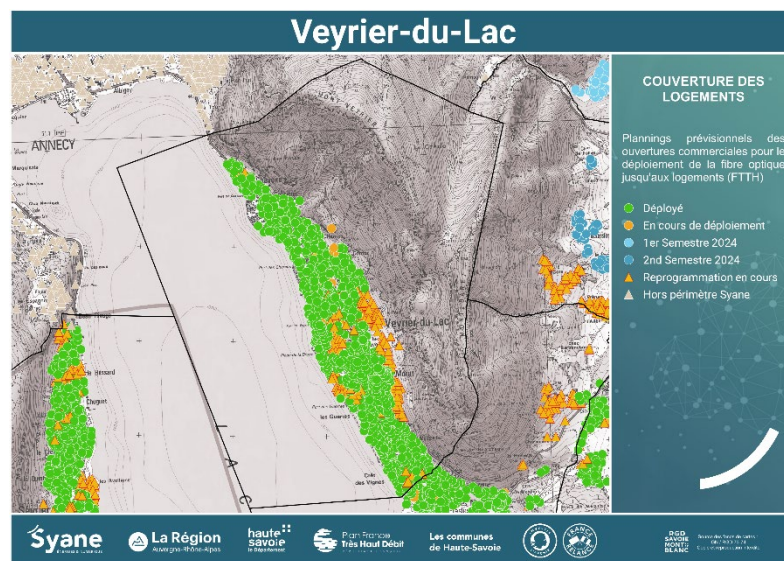
Plus de 1369 prises déployées sur la commune de Veyrier-du-Lac
Soit plus de 222 000 logements rendus éligible depuis 2018.

La couverture des communes est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures techniques existantes.

L'ouverture à la commercialisation des services se fait progressivement au fur et à mesure de la construction des réseaux, avec l'objectif de desservir 360 000 logements en 2026. Les particuliers peuvent être raccordés à partir des réseaux de desserte. La couverture fibre optique des logements se fera progressivement, au fur et à mesure de la construction des réseaux de desserte et de l'arrivée des opérateurs de télécommunications grand public. La commercialisation des premiers services a commencé en juin 2018 dans les secteurs où la fibre optique est opérationnelle.

Couverture sur la commune de Veyrier-du-Lac

1369 prises déployées sur la commune de Veyrier-du-Lac





La fibre optique pour des services numériques plus performants

Les avantages de la fibre optique :

- Une connexion de haute qualité et ultra-rapide
- Evolutivité de la fibre face au développement des besoins
- Un très haut débit symétrique qui permet de bénéficier d'un même débit élevé pour envoyer et recevoir des données
- Des usages en simultané

Quelques exemples d'usages :

- Echange de fichiers volumineux et transfert de données instantané
- Loisirs en ligne (télévision haute définition, streaming, jeux vidéo...)
- Télétravail
- Nouveaux services : télémédecine, administration à distance...
- Gestion des appareils électroniques et ménagers : suivi des consommations énergétiques, domotique...

Comment se raccorder ?

Le réseau public fibre optique du Syane est exploité et commercialisé par l'entreprise privée Altitude Infra Haute-Savoie dans le cadre d'une délégation de service public.

Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

1. Je souscris à une offre commerciale auprès d'un opérateur télécom présent sur le réseau public fibre optique.
2. L'opérateur choisi prend contact avec l'exploitant et réalise le raccordement de votre logement (délai moyen de 1 à 2 mois). Le coût du raccordement est généralement pris en charge par l'opérateur.
3. Une fois le raccordement effectué, l'opérateur vous prévient et vous envoie la box.

→ Attention : Votre opérateur est votre unique interlocuteur pour gérer tout type de problématique liée au raccordement. Il est le seul habilité à traiter votre dossier.

Attention : Je ne résilie pas mon abonnement actuel tant que la fibre n'est pas installée. Si je souhaite garder mon numéro de téléphone fixe, mon opérateur fibre fera le nécessaire auprès de mon opérateur actuel.

Pour tester l'éligibilité d'un logement à la fibre optique ou visualiser le déploiement sur votre commune, rendez-vous sur fibre.syane.fr puis cliquer sur :

 [Éligibilité de mon logement](#)

Réseau public exploité par :





À propos du Syane

Etablissement public constitué par les communes et le Département, le Syane agit pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie. A ce titre, il pilote le déploiement du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique), il s'engage également par des opérations ponctuelles d'amélioration des débits et le développement des usages et services numériques. www.syane.fr - Twitter @SYANE74 – Facebook @SYANE74.

À propos d'Altitude Infra

1^{er} opérateur d'infrastructures télécoms indépendant en France, Altitude Infra permet à 12,5 millions de Français d'être éligibles à la fibre optique.

Avec plus de 5 000 000 de prises contractualisées à l'échelle nationale (30% de parts de marché), son objectif est de répondre aux attentes complexes et multiples que requiert l'aménagement numérique en étant un partenaire privilégié des territoires.

En bénéficiant de 5 milliards d'€ d'investissement pour déployer, exploiter et commercialiser ses réseaux sur 29 départements (26 réseaux Très Haut Débit), Altitude Infra affirme un ancrage local et assure à ses clients un sur-mesure industriel mis en œuvre par le savoir-faire de plus de 800 collaboratrices et collaborateurs.

Pour suivre l'actualité d'Altitude Infra sur Twitter : @altitude_infra

www.altitudeinfra.fr

